

Comité administratif et juridique

CAJ/78/INF/4

**Soixante-dix-huitième session
Genève, 27 octobre 2021**

**Original : anglais
Date : 14 octobre 2021**

UPOV PRISMA – QUESTIONS POUR INFORMATION

Document établi par le Bureau de l'Union

Avertissement : le présent document ne représente pas les principes ou les orientations de l'UPOV

RÉSUMÉ

1. L'objet du présent document est de rendre compte des faits nouveaux concernant UPOV PRISMA survenus depuis la soixante-dix-septième session du Comité administratif et juridique (CAJ) tenue à Genève le 28 octobre 2020.

2. Le présent document est structuré comme suit :

RÉSUMÉ	1
RAPPEL.....	2
FAITS NOUVEAUX	2
Seizième réunion sur l'élaboration d'un formulaire de demande électronique ("réunion EAF/16") en octobre 2020.....	2
Faits nouveaux survenus au sein du Comité administratif et juridique (CAJ) en octobre 2020.....	2
Utilisation d'UPOV PRISMA (au 30 septembre 2021).....	2
Nombre de demandes présentées via UPOV PRISMA :	2
Demandes figurant dans UPOV PRISMA par type de plante	3
Nombre de demandes déposées par l'intermédiaire d'UPOV PRISMA par service participant :	4
Version 2.5.....	5
Fonctions	5
Champ d'application	5
Réunion sur l'élaboration d'un formulaire de demande électronique ("réunion EAF/17").....	6
Lancement de la version 2.6	7
Membres de l'UPOV.....	7
Plantes et espèces	7
Nouvelles fonctions	7
Autres faits nouveaux	7
Audit de la qualité des logiciels.....	7
"Équipe d'experts" UPOV PRISMA.....	8
Synchronisation avec l'OCVV	8
Atelier avec les utilisateurs pour améliorer la convivialité d'UPOV PRISMA	8
Demandes concernant de nouveaux éléments.....	8
Services de protection des obtentions végétales.....	8
Utilisateurs inscrits.....	9
Plans pour la version 2.7	9
Couverture des membres de l'UPOV	9
Fonctions	9
Lancement de la version 2.7.....	9

ÉVOLUTION POSSIBLE	9
Champ d'application	9
Convivialité de l'outil	9
Nouvelles fonctions.....	10
Améliorations informatiques	10
AUTRES FAITS NOUVEAUX.....	10
Dix-huitième réunion sur l'élaboration d'un formulaire de demande électronique (EAF/18).....	10

RAPPEL

3. Les informations générales et les faits nouveaux concernant UPOV PRISMA (précédemment dénommé "projet de formulaire de demande électronique") figurent dans le document CAJ/77/INF/4 "UPOV PRISMA".

FAITS NOUVEAUX

Seizième réunion sur l'élaboration d'un formulaire de demande électronique ("réunion EAF/16") en octobre 2020

4. La seizième réunion sur l'élaboration d'un formulaire de demande électronique ("réunion EAF/16") s'est tenue par des moyens électroniques le 23 octobre 2020. Le compte rendu de la réunion figure dans le document EAF/16/3 "Report" disponible à l'adresse https://www.upov.int/edocs/mdocs/upov/en/upov_eaf_16/upov_eaf_16_3.pdf (en anglais seulement).

Faits nouveaux survenus au sein du Comité administratif et juridique (CAJ) en octobre 2020

5. À sa soixante-dix-septième session organisée par des moyens électroniques le 28 octobre 2020, le Comité administratif et juridique (CAJ) a pris note des informations contenues dans le document CAJ/77/INF/4 sur les faits nouveaux concernant UPOV PRISMA (voir le paragraphe 45 du document CAJ/77/10 "Compte rendu").

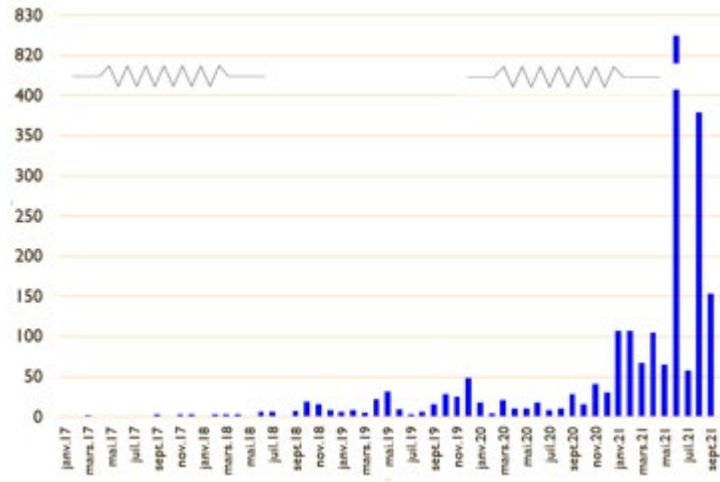
Utilisation d'UPOV PRISMA (au 30 septembre 2021)

6. On trouvera ci-après des informations relatives à l'utilisation d'UPOV PRISMA :

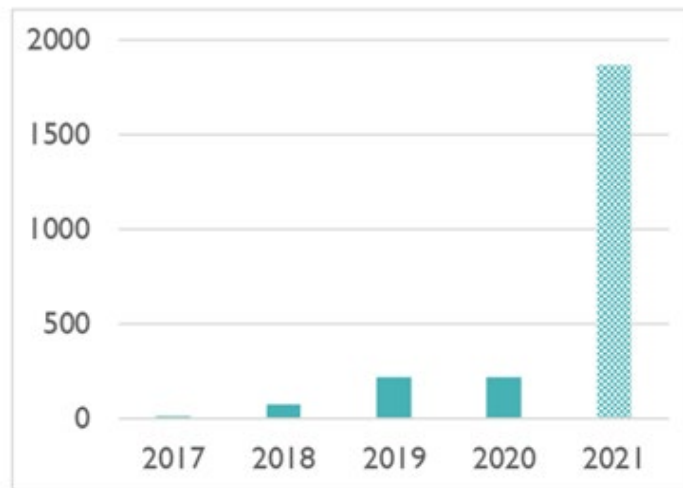
Nombre de demandes présentées via UPOV PRISMA :

	2017	2018	2019	2020	2021
Janvier	1	-	7	18	107
Février	-	3	9	5	107
Mars	2	3	6	21	67
Avril	-	3	22	11	105
Mai	1	1	33	11	65
Juin	-	7	10	18	822
Juillet	-	7	3	9	58
Août	-	1	7	11	379
Septembre	3	8	16	29	154
Octobre	1	19	29	16	
Novembre	3	16	26	41	
Décembre	3	9	51	32	
Total	14	77	219	222	1 864

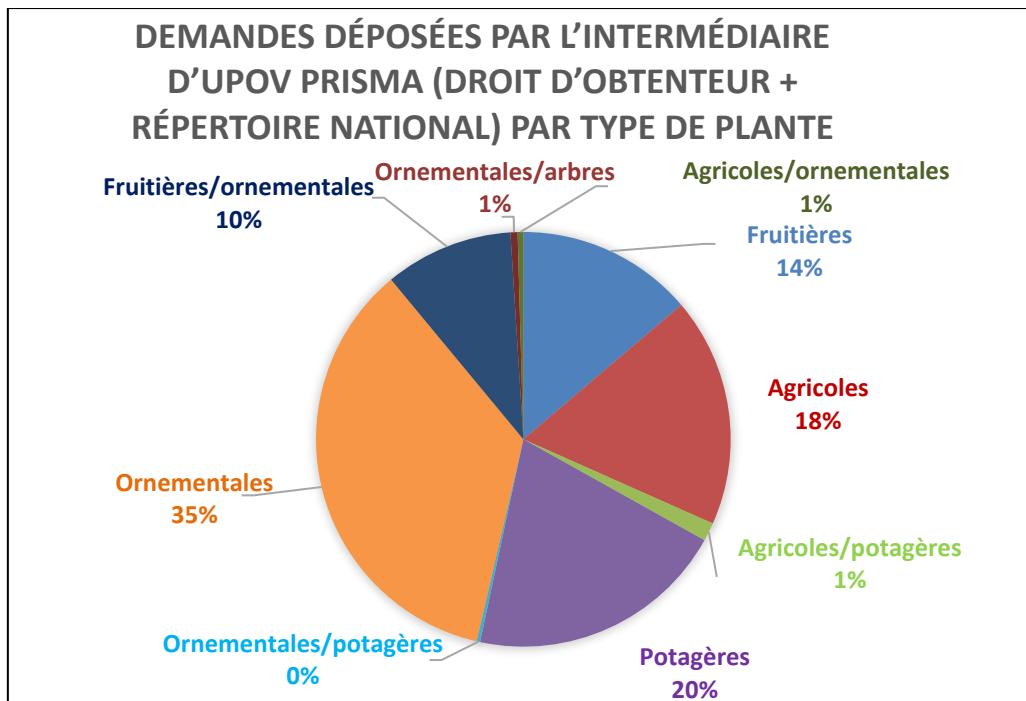
Nombre de demandes déposées par l'intermédiaire d'UPOV PRISMA



Demandes figurant dans UPOV PRISMA (par an)



Demandes figurant dans UPOV PRISMA par type de plante

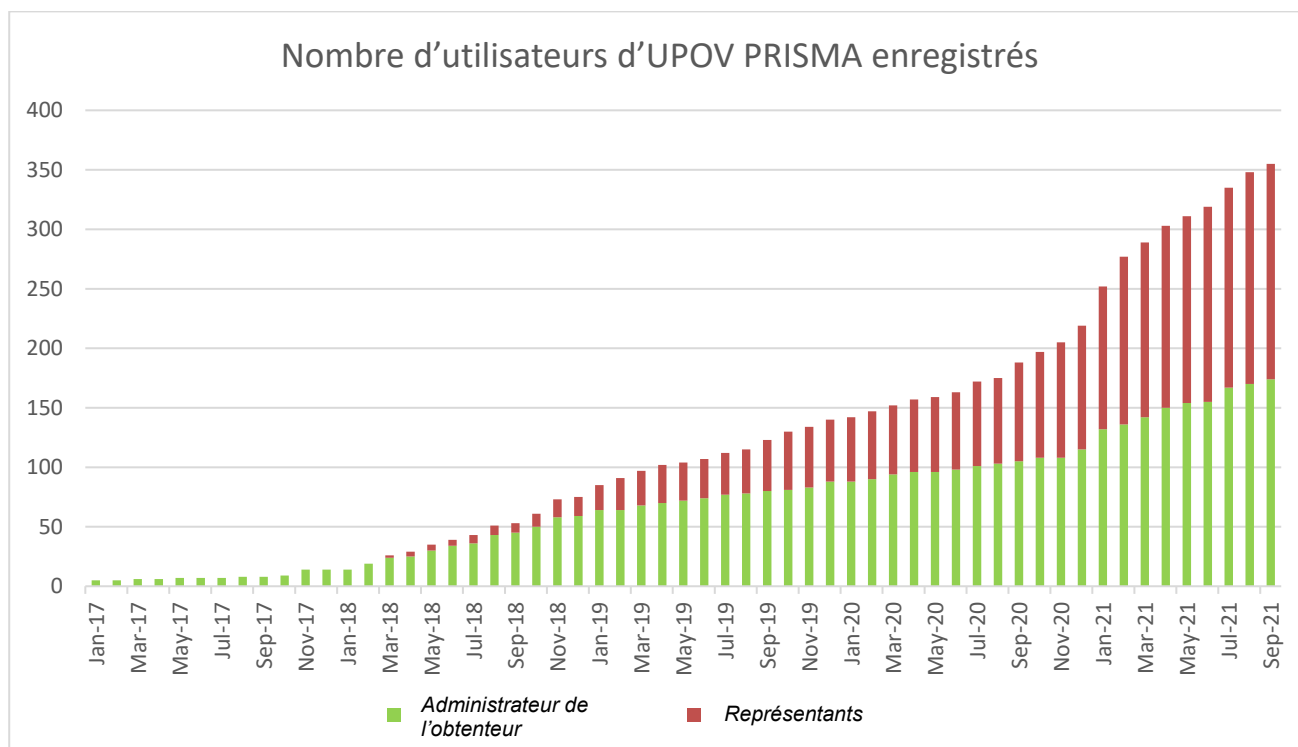


Nombre de demandes déposées par l'intermédiaire d'UPOV PRISMA par service participant :

Service		Nombre de demandes dans UPOV PRISMA en 2017	Nombre de demandes dans UPOV PRISMA en 2018	Nombre de demandes dans UPOV PRISMA en 2019	Nombre de demandes dans UPOV PRISMA en 2020	Nombre de demandes dans UPOV PRISMA en 2021 (au 30/09/2021)	Nombre total de demandes dans UPOV PRISMA (au 30/09/2021)
Afrique du Sud	ZA		2	3	2	4	11
Argentine*	AR						-
Australie	AU		10	17	36	23	86
Bolivie (État plurinational de)*	BO			2			2
Canada	CA		6	27	17	19	69
Chili	CL	3		3	1	8	12
Chine	CN						-
Colombie	CO			4	2	2	5
Costa Rica	CR			4	1		5
Équateur	EC				2	2	4
États-Unis d'Amérique	US		6	1	3	4	14
France	FR			20	-	3	23
Géorgie	GE			2	1	3	6
Kenya	KE		13	6	14	10	43
Maroc	MA						-
Mexique	MX		7	7	13	11	38
Norvège	NO	1		5	7		13
Nouvelle-Zélande	NZ	5	3	8	5	18	39
Organisation africaine de la propriété intellectuelle (OAPI)	OA			3	1		4
Paraguay*	PY						-
Pays-Bas	NL	1	8	12	6		27
Pérou	PE				2	1	3
République de Corée	KR			1	1		2
République de Moldova	MD			2			2
République dominicaine	DO			2	2	1	5
Royaume-Uni	GB		3	18	22	1 683	1 726
Serbie	RS			2	1	3	6
Suède	SE			1			1
Suisse	CH	2	3	4	16	6	31
Trinité-et-Tobago	TT						-
Tunisie	TN		2	4		1	7
Turquie	TR		6	23	54	43	126
Union européenne	QZ		8	38	13	20	79
Uruguay	UY					3	3
Viet Nam	VN						-
Total	35	14	77	219	222	1 864	2 392

* Tant que les informations requises ne sont pas fournies, les demandeurs ne sont pas en mesure de communiquer les données relatives à la demande

Nombre d'utilisateurs enregistrés



Version 2.5

Fonctions

7. La version 2.5 d'UPOV PRISMA a été pleinement lancée le 1^{er} février 2021, avec les nouvelles fonctions suivantes :

- nouvelle version de l'interface de paiement (Epay V2) pour faciliter le paiement par PayPal ou China Union Pay et le paiement de masse;
- répertoire national des variétés du Royaume-Uni;
- fonction de téléchargement groupé (solution technique d'une portée limitée pour un nombre restreint d'utilisateurs);
- sauvegarde automatique des données relatives à la demande en cas d'inactivité;
- améliorer les performances du système pour le tableau de bord (une amélioration supplémentaire des performances en matière de génération des formulaires est prévue dans la version 2.6);
- impossibilité pour des collègues d'une même entité d'accéder simultanément aux données relatives à la même demande (fonction de verrouillage des données relatives à la demande);
- possibilité pour des coreprésentants de figurer sur la liste publique de représentants mise à la disposition des obtenteurs;
- possibilité de transférer des pièces jointes volumineuses;
- lorsqu'un service chargé d'octroyer des droits d'obteneur demande une révision pour le demandeur, possibilité de joindre des documents.

Champ d'application

8. Dans la version 2.5, les formulaires de demande ou de questionnaire technique ont été actualisés pour les services chargés d'octroyer des droits d'obteneur participants suivants :

- Chili
- Suisse
- Union européenne

9. Aucun membre de l'Union n'a été ajouté dans la version 2.5. Le maïs a été ajouté comme nouvelle plante pour l'Union européenne.

Le champ d'application d'UPOV PRISMA dans la version 2.5 était le suivant :

Service		Plantes prises en compte dans la version 2.5
Afrique du Sud	ZA	Tous les genres et espèces
Argentine*	AR	Variétés fruitières de pommier, orge, radis rave, fève, chou de Bruxelles, chou-fleur, poivron, piment, chou chinois, cotonnier, aubergine, figuier, vigne, cébette, échalote grise, moutarde indienne, ciboule, maïs, melon, papaye, pomme de terre, rosier, sauge, échalote, soja, épinard, sucre de canne, porte-greffe de tomate, pastèque, blé, chicorée, endive
Australie	AU	Tous les genres et espèces
Bolivie (État plurinational de)*	BO	Tous les genres et espèces
Canada	CA	Tous les genres et espèces à l'exception des algues, bactéries et champignons
Chili	CL	Tous les genres et espèces
Chine	CN	laitue
Colombie	CO	Tous les genres et espèces
Costa Rica	CR	Tous les genres et espèces
Équateur	EC	Tous les genres et espèces
États-Unis d'Amérique	US	192 plantes notamment le blé, la laitue, la pomme de terre et le soja
France	FR	Tous les genres et espèces
Géorgie	GE	Variétés fruitières de pommier, orge, ronce fruitière, myrtille, cerisier doux, pois chiche, féverole, haricot, noisetier, lentille, maïs, avoine, pêcher, poirier, pomme de terre, framboisier, soja, tournesol, tomate, noyer, blé
Kenya	KE	Tous les genres et espèces
Maroc	MA	melon
Mexique	MX	Tous les genres et espèces
Norvège	NO	Tous les genres et espèces
Nouvelle-Zélande	NZ	Tous les genres et espèces
Organisation africaine de la propriété intellectuelle (OAPI)	OA	Tous les genres et espèces
Paraguay*	PY	soja
Pays-Bas	NL	Tous les genres et espèces
Pérou	PE	Tous les genres et espèces
République de Corée	KR	Variétés fruitières de pommier, laitue, pomme de terre, rosier, soja
République de Moldova	MD	Variétés fruitières de pommier, orge, ronce fruitière, piment, poivron, prunier européen, vigne, laitue, maïs, avoine, oignon, pois, poirier, pomme de terre, framboisier, rosier, seigle, cerisier acide, soja, fraisier, tournesol, tomate, noyer, blé
République dominicaine	DO	Tous les genres et espèces
Royaume-Uni	GB	Tous les genres et espèces
Serbie	RS	Variétés fruitières de pommier, myrtille, ronce fruitière, rosier
Suède	SE	Tous les genres et espèces
Suisse	CH	Tous les genres et espèces
Trinité-et-Tobago	TT	Anthurium, broméliacées, héliconiacées, orchidacées, sterculiacées, pois d'Angole, Vigna sp., Theobroma cacao L.
Tunisie	TN	Tous les genres et espèces
Turquie	TR	Tous les genres et espèces
Union européenne	QZ	Tous les genres et espèces, à l'exception des plantes agricoles sauf agrostide, dactyle, fétuque, maïs, fétuque des prés, pomme de terre, soja, ray-grass, fléole
Uruguay	UY	Tous les genres et espèces
Viet Nam	VN	Anthurium, œillet, chrysanthème, concombre, dahlia, fruit du dragon, ciboule, oignon, chou-rave, maïs, manguiers, oranger (Citrus L. – Groupe 2), arachide, poinsettia, pomme de terre, riz, soja, tournesol, tomate, chou cabus, chou rouge, chou de Milan
Total	35	

* Tant que les informations requises ne sont pas fournies, les demandeurs ne sont pas en mesure de communiquer les données relatives à la demande pour les services participants

Réunion sur l'élaboration d'un formulaire de demande électronique ("réunion EAF/17")

10. La dix-septième réunion sur l'élaboration d'un formulaire de demande électronique ("réunion EAF/17") s'est tenue par des moyens électroniques le 25 mars 2021. Le compte rendu de la réunion EAF/17 (document UPOV/EAF/17/3) peut être consulté à l'adresse https://www.upov.int/edocs/mdocs/upov/en/upov_eaf_17/upov_eaf_17_3.pdf.

Lancement de la version 2.6

11. La version 2.6 d'UPOV PRISMA a été lancée en juillet 2021.

Membres de l'UPOV

12. Aucun nouveau service chargé d'octroyer des droits d'obtenteur participant n'a été inclus dans la version 2.6.

Plantes et espèces

13. Le nombre de plantes acceptées dans UPOV PRISMA a été modifié dans la version 2.6 comme suit :

Service		Nouvelles plantes qu'il est prévu d'accepter
Maroc	MA	Ronce fruitière, myrtille, framboisier, fraisier

14. Les formulaires ont été actualisés pour les services chargés d'octroyer des droits d'obtenteur participants suivants : Mexique, Norvège et Royaume-Uni.

Nouvelles fonctions

15. Les nouvelles fonctions suivantes ont été introduites dans la version 2.6 :

- a) adjonction de questionnaires techniques pour les lignées parentales (colza d'hiver, orge, maïs et féverole);
- b) amélioration de la fonction de sauvegarde automatique;
- c) possibilité d'effectuer des paiements groupés grâce à la fonction "Ajouter au panier".

Autres faits nouveaux

Audit de la qualité des logiciels

16. Il a été noté, à la réunion EAF/17, qu'afin de réduire le risque de problèmes lors de l'introduction de nouvelles versions ou de nouvelles fonctions, les mesures suivantes seraient prises (voir le document UPOV/EAF/17/3 "Report") :

- désignation d'une société externe pour effectuer un audit de la qualité des logiciels;
- organisation de tests d'acceptation par les utilisateurs avant de mettre en service toute nouvelle fonction.

17. Le Bureau de l'Union a chargé une société externe d'effectuer un audit de la qualité des logiciels.

18. Selon le modèle de maturité des essais, UPOV PRISMA a atteint le niveau de maturité 2 : "l'organisation applique une méthode fondamentale en matière d'essais où sont mises en œuvre certaines pratiques communes, telles que la planification, le suivi et le contrôle des activités d'essai". Les recommandations suivantes ont été formulées aux fins du passage au niveau de maturité 3 : "l'organisation adopte une démarche plutôt dynamique et la méthode d'essai est documentée et décrite dans les normes, procédures, outils et méthodes" :

1. connaître les utilisateurs et la façon dont UPOV PRISMA est utilisé;
2. mettre l'accent sur ce qui est important et urgent : automatiser les tests de régression sur les fonctions les plus utilisées et celles qui génèrent 80% des dysfonctionnements;
3. définir un document clair sur la stratégie en matière d'essais;
4. pour chaque nouvelle exigence, une analyse d'impact doit être faite;
5. définir un processus standard pour la création de scénarios d'essai;
6. utiliser un outil de référentiel d'essais.

19. Les six recommandations ci-dessus ont été mises en œuvre. En particulier, pour limiter le risque d'impacts négatifs lors de l'introduction de nouvelles fonctions, les tests de régression sont en cours d'automatisation.

“Équipe d’experts” UPOV PRISMA

20. À la réunion EAF/17, il a été proposé de travailler avec une “équipe d’experts” composée d’utilisateurs qui seront désignés par la CIOFORA et l’ISF. En 2021, les réunions ou campagnes d’essais suivantes ont été organisées en ligne :

- le 12 mars 2021, une première réunion de l’équipe d’experts a été tenue;
- une campagne de tests d’acceptation par les utilisateurs a été organisée pour la nouvelle fonction de sauvegarde automatique (du 22 au 26 mars 2021 et du 6 au 16 avril 2021) avec la participation de l’équipe d’experts;
- une campagne de tests d’acceptation par les utilisateurs a été organisée pour la nouvelle adjonction de questionnaires techniques pour les lignées parentales, en particulier dans le cadre des demandes concernant le colza d’hiver et l’orge (5 au 7 juillet 2021) avec la participation de l’équipe d’experts; et
- des réunions avec l’équipe d’experts et l’OCVV sur la participation de l’OCVV à UPOV PRISMA ont été tenues le 30 avril 2021 et le 19 septembre 2021, avec des réunions intermédiaires entre l’OCVV et l’UPOV.

Synchronisation avec l’OCVV

21. Afin de réaliser et de maintenir la synchronisation des questionnaires techniques entre UPOV PRISMA et l’OCVV (voir le paragraphe 18 du document EAF/16/3 “*Report*” et le paragraphe 32 du document UPOV/EAF/17/3), les projets suivants ont été convenus avec l’OCVV :

- Projet 1 : “Audit” (questions actuelles/situation) pour l’échange de données entre UPOV PRISMA et l’OCVV dans les deux sens (Statut : achevé)
- Projet 2 : partie A : Résolution des problèmes actuels; partie B : Synchronisation des changements par l’UPOV et l’OCVV (Statut : en cours sur la base des informations fournies dans le projet 1)
- Projet 3 : mise en œuvre des résultats du projet 2 : Échange bidirectionnel de données relatives aux demandes (laitue, tomate, rose) (Statut : en cours sur la base des informations fournies dans le projet 1)
- Projet 4 : téléchargement groupé des demandes relatives au maïs de l’UPOV vers l’OCVV (Statut : en cours sur la base des informations fournies dans le projet 1)
- Projet 5 : “Dispositions transitoires”, pour communiquer aux demandeurs les situations dans lesquelles ils peuvent utiliser UPOV PRISMA pour les demandes auprès de l’OCVV et les mesures à prendre jusqu’à ce que toutes les questions soient réglées (Statut : en cours)

Atelier avec les utilisateurs pour améliorer la convivialité d’UPOV PRISMA

22. Dans un premier temps, en vue de déterminer les moyens d’améliorer la convivialité d’UPOV PRISMA (voir le paragraphe 21 du document UPOV/EAF/17/3), des ateliers en ligne seront organisés avec les utilisateurs afin d’examiner certaines fonctions existantes (par exemple, la fonction de copie, l’attribution de rôles).

23. Les utilisateurs ont été consultés en septembre 2021 sur les améliorations qui devraient être apportées en ce qui concerne les fonctions “créer une nouvelle demande” et “copie”. Quatre-vingt-seize réponses ont été reçues en date au 11 octobre 2021.

Demandes concernant de nouveaux éléments*Services de protection des obtentions végétales*

24. Depuis la réunion EAF/17, les demandes suivantes ont été reçues des services de protection des obtentions végétales :

1. ajouter la possibilité de télécharger la liste des demandes telle qu’elle est affichée sur le tableau de bord en ce qui concerne le service de protection des obtentions végétales au format Excel;
2. actualiser les formulaires pour les Pays-Bas, la France et l’Union européenne.

Utilisateurs inscrits

25. Depuis la réunion EAF/17, les demandes suivantes ont été reçues des utilisateurs en ce qui concerne de nouvelles fonctions :

1. Possibilité d'accéder au panier à tout moment lorsque l'utilisateur est dans UPOV PRISMA. Cette fonction sera disponible lors de l'intégration d'UPOV PRISMA dans la barre de navigation du portail de propriété intellectuelle de l'OMPI dans la prochaine version (version 2.7).
2. Possibilité d'utiliser des adresses de facturation différentes pour la même entreprise. Une solution provisoire a été élaborée.

26. Il est prévu de régler ces questions d'ici à la fin de 2021, sous réserve de la disponibilité des ressources.

Plans pour la version 2.7

Couverture des membres de l'UPOV

27. La version 2.7 devrait couvrir le nouveau membre de l'UPOV suivant :

- Saint-Vincent-et-les Grenadines (nouveau);
- actualisation des formulaires pour la France, les Pays-Bas et l'Union européenne.

Fonctions

28. Il est prévu d'introduire les fonctions suivantes dans la version 2.7 :

- téléchargement groupé (pour le maïs, l'Union européenne);
- donner au signataire autorisé le droit de consulter les demandes d'autres collègues.

Lancement de la version 2.7

29. Il est prévu de lancer la version 2.7 d'UPOV PRISMA en décembre 2021.

ÉVOLUTION POSSIBLE

Champ d'application

30. Le Bureau de l'Union consultera les services chargés d'octroyer des droits d'obtenteur participants concernés au sujet de leurs exigences et de leur calendrier pour :

- inclure le répertoire national dans UPOV PRISMA (voir le paragraphe 12 du document EAF/15/3 "Report");
- introduire une communication ou des liens d'ordinateur à ordinateur avec UPOV PRISMA (voir le paragraphe 12 du document EAF/15/3 "Report").

31. Les membres de l'Union ci-après ont fait part de leur intention de participer à UPOV PRISMA à une date ultérieure : Bosnie-Herzégovine, Brésil, Japon, Nicaragua, Ouzbékistan, République-Unie de Tanzanie et Singapour. Le Bureau de l'Union consultera les membres de l'Union concernés pour discuter de leurs exigences et de leur calendrier concernant leur participation à UPOV PRISMA.

Convivialité de l'outil

32. Il a été convenu à la réunion EAF/17 que les éléments suivants seraient envisagés après 2021 afin d'améliorer la convivialité d'UPOV PRISMA :

- ajout de caractères ne figurant pas dans le questionnaire technique de l'UPOV à la section 7 du questionnaire technique plutôt qu'à la section 5 (voir le paragraphe 19 du document EAF/17/3 "Report");
- questionnaires techniques propres à certaines plantes au-delà des principes directeurs d'examen (voir le paragraphe 18 du document EAF/16/3 "Report").

- synchronisation entre UPOV PRISMA et l'OCVV concernant le questionnaire technique (voir le paragraphe 18 du document EAF/16/3 "Report");
- amélioration de la fonction de copie et de la fonction "Créer une nouvelle demande" (selon les résultats des ateliers organisés avec les utilisateurs).

Nouvelles fonctions

33. La mise au point éventuelle des nouvelles fonctions suivantes sera étudiée :

- traduction automatique (voir le paragraphe 18 du document EAF/16/3 "Report");
- informations sur la coopération en matière d'examen DHS (DART pour *DUS Arrangement Recommendation Tool* en anglais) (voir le paragraphe 18 du document EAF/16/3 "Report").

Améliorations informatiques

34. Les améliorations informatiques suivantes seront éventuellement envisagées après la version 2.7 :

- améliorer les performances en matière de génération de formulaires.

AUTRES FAITS NOUVEAUX

Dix-huitième réunion sur l'élaboration d'un formulaire de demande électronique (EAF/18)

35. La dix-huitième réunion de l'EAF ("réunion EAF/18") sera organisée par des moyens électroniques le 21 octobre 2021.

[Fin du document]